

CENTRE DE DOCUMENTATION

TARIFS

2024



MODALITÉS PRATIQUES

*Raoul-Victor-Maurice
Maucherat de Longpré,
Thierry frères (lithographe),
Planche à décor de cachemire,
Paris, milieu du XIX^e siècle
© Lyon musée des Tissus-
Pierre Verrier*

DES MILLIERS D'IMAGES DISPONIBLES POUR VOS PROJETS.

La photothèque du musée des Tissus et des Arts décoratifs possède un fonds de plus de cinquante mille photographies numériques haute définition, constitué principalement de reproductions d'œuvres du musée, mais aussi de vues architecturales, de vues muséographiques et de photographies d'archives. Ce fonds peut être mis à disposition sur commande pour vos projets professionnels, scientifiques ou personnels.

Pour toute commande, on distingue l'achat **des reproductions** (support photographique) de **l'utilisation commerciale ou non commerciale** des documents reproduits.

Comment commander une reproduction ?

Demande

La demande doit indiquer précisément les références du document à reproduire. Le cas échéant, le centre de documentation offre une aide à la recherche.

Toute demande de document doit obligatoirement préciser l'utilisation prévue, le cas échéant la description du support de reproduction, la diffusion géographique, la date de diffusion, le nombre d'exemplaires édités pour les supports matériels.

Toute demande de reproduction portant sur un document/œuvre encore protégé(e) au titre du droit d'auteur doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'auteur, de ses ayants droit ou de la société qui les représente. La demande d'autorisation est à la charge du client qui commande la reproduction. Le musée des Tissus met à disposition un guide succinct de recherche des ayants droit.

Définition de l'utilisation

L'utilisation non commerciale des documents est gratuite ; elle est soumise à autorisation (licence d'utilisation) sous réserve de la mention de la légende et du crédit photographique et de l'envoi d'un justificatif.

Est considérée comme non commerciale, toute utilisation des documents conservés au musée des Tissus, relevant du domaine public ou non, pour

- une conférence d'accès gratuit,
- un usage documentaire strictement personnel sans diffusion,
- un usage pour la presse.

Toute autre utilisation est soumise à l'obtention d'une licence d'utilisation spécifique et à l'acquittement d'une redevance d'utilisation complémentaire, applicable au tarif en vigueur au moment de la facturation.

Est considérée comme commerciale, toute utilisation, relevant du domaine public ou non, dans

- une publication (y compris académique ou scientifique),
- une production audiovisuelle,
- un service payant,
- une prestation facturée à un tiers,
- un produit dérivé vendu,

- un support à vocation promotionnelle ou commerciale.

Tarifs sur devis

Toute demande donne lieu à l'établissement d'un devis préalable et n'est traitée qu'après réception du devis et de la licence d'utilisation signés et datés.

Les tarifs pratiqués sont exprimés en euro H.T.

- taux de TVA en vigueur applicable pour les travaux livrés en France,
- applicable aux demandeurs de l'Union Européenne ne pouvant justifier d'un numéro de TVA intracommunautaire
- non applicable à tous les autres pays

À noter : le montant minimum d'une commande est fixé à 10 € HT.

Conditions de paiement

Les éventuels frais bancaires ou taxes sont à la charge du client.

Pour la France et l'étranger : pour le montant exact de la facture

- virement bancaire en euro à : Compte LCL ESDC BDI LYON G CPTES, n° 30002/01958/0000070058P/94 ; IBAN : FR82 3000 2019 5800 0007 0058 P94, B.I.C. : CRLYFRPP

Service prioritaire

Ce service permet de traiter les demandes urgentes dans des délais négociés moyennant une majoration de 100 %.

Livraison

Les produits numériques sont disponibles en téléchargement pendant une semaine sur dropbox.

Conditions de communication et d'utilisation

Toute utilisation à des fins de reproduction ou de représentation des documents photographiques des œuvres du musée des Tissus et des Arts décoratifs, y compris celles figurant sur le site web www.museedestissus.fr est soumise à l'autorisation préalable du musée et aux conditions suivantes :

- une demande écrite et préalable précisant la nature du projet, le type d'utilisation, le mode de diffusion et les territoires décernés, l'adresse de facturation et de livraison des photographies
- la vente de documents photographiques, ainsi que les frais ou indemnités, sont indépendants de la redevance d'usage public due pour l'utilisation de ces documents à des fins de reproduction ou de représentation.
- Les photographies sur un support numérique sont l'entière et pleine propriété du musée des Tissus.
- Toute utilisation des documents, à d'autres fins que celles prévues dans le contrat de licence d'utilisation, est interdite sans l'accord du musée des Tissus et des Arts décoratifs, de même que la duplication, la cession, la rétrocession, location et tout prêt à un tiers de photographies ou de documents dérivés à titre onéreux ou gratuit.
- Toute nouvelle utilisation nécessite une nouvelle demande et donne lieu à une nouvelle facturation.
- Les légendes et crédits photographiques sont obligatoires ; toute omission de ces renseignements entraînant une facturation doublée des droits.
Légende et crédits photographiques : donnée par le musée des Tissus et des Arts décoratifs.

- En cas d'utilisation des documents communiqués, la remise d'un justificatif complet à la photothèque du musée des Tissus est exigée dès réalisation. Le défaut de remise entraînera une facturation du double des droits.
- Non-garantie de l'exclusivité des motifs proposés : Le musée des Tissus conserve des documents pouvant être présents dans d'autres lieux : musées, particuliers, fabricantsDe ce fait le musée ne peut pas garantir l'exclusivité des motifs.
- Le règlement des redevances ne dispense pas de demander les autorisations nécessaires et éventuellement de régler les droits aux artistes ou à leurs représentants, pour reproduire les œuvres lorsqu'elles ne sont pas tombées dans le domaine public. Ces droits sont généralement perçus par l'ADAGP, 11 rue Berryer, 75008 Paris (www.adagp.fr). La durée des droits d'auteur est de 70 ans après l'année civile du décès de l'auteur. Il est rappelé que le droit moral de l'auteur peut induire le refus de certaines adaptations ou de la reproduction de détails des œuvres. L'autorisation de l'auteur, préalable à toute reproduction, est nécessaire et son absence est constitutive du délit de contrefaçon prévu aux articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle. Le service photographique du musée ne saurait être tenu pour responsable d'une utilisation qui n'aurait pas fait l'objet de toutes les autorisations nécessaires.

CONTACT

Du lundi au vendredi : +33 6 01 91 14 59
schafer@museedestissus.fr

FRAIS DE REPRODUCTION

Les tarifs de reproduction concernent uniquement les travaux de reproduction des documents.

Ils sont fixés par image reproduite.

En cas d'utilisation commerciale des documents reproduits, une redevance complémentaire sera exigée.

*Raymond Cox, Maquette pour le livre L'art de décorer les tissus d'après les collections du musée historique de la Chambre de Commerce : planche CI « Louis XV », Lyon, 1896-1897.
© Lyon musée des Tissus- Pierre Verrier*



IMAGES

Issues des collections, du fonds bibliographique et photographique

Minoration : utilisation de plusieurs images dans un même projet

- de 5 à 9 : - 10 %
- de 20 à 29 : - 20 %
- à partir de 30 : - 50 %

Image « basse définition » (consultation sur écran)

À usage personnel, de recherche et de projection

Tarif : 5 € HT

Livrable : support numérique JPG (1920x1080), lien de téléchargement par mail

Délai de livraison : de 24 h à 1 semaine à partir d'un document numérisé ; de 1 à 4 semaines à partir d'un document original.

Image « haute définition » (destinée à l'impression)

Usage privé, éditorial et commercial

Tarif : 50 € HT

Livrable : support numérique 300 DPI, lien de téléchargement par mail

Délai de livraison : de 24 h à 1 semaine à partir d'un document numérisé ; de 1 à 4 semaines à partir d'un document original.

*Tabatière, Chine, XIX^e siècle.
© Lyon musée des Tissus-
Pierre Verrier*



RECHERCHES

RECHERCHES

ICONOGRAPHIQUES

La prestation s'effectue sur une seule thématique ou un motif unique. Toute nouvelle demande de recherche est facturée.

Le musée des Tissus et des Arts décoratifs se réserve le droit de facturer :

- des frais de recherche lorsqu'une recherche complexe est effectuée par un documentaliste pour le compte d'un client
- des frais de consultation lorsque les clients souhaitent consulter sur site la base de gestion de collection.

Forfait de recherche par thématique : 350 € HT

En cas de réalisation du projet, ces frais de recherche sont déductibles du montant de la redevance d'utilisation.

Livrable : support numérique basse définition (72 DPI) ou planche contact par mail

Délai de livraison : de 1 à 3 semaines.

*Coudurier Fructus Descher,
Recueil d'échantillon, Lyon,
1944.*

*© Lyon musée des Tissus-
Pierre Verrier*



RECHERCHES PRÉVENTIVES

D'ANTÉRIORITÉ ET DE MODÈLES

La prestation s'effectue sur une seule thématique ou un motif. Toute nouvelle demande de recherche est facturée.

Forfait de recherche par thématique : 350 € HT

Livrable : rapport de recherche

Délai de livraison : sur devis

REDEVANCE D'UTILISATION COMMERCIALE

Il faut distinguer les travaux de reproduction (frais techniques) payables à la commande et la redevance d'utilisation commerciale facturée et payée indépendamment, après déclaration ou à parution de votre projet.

Est considérée comme commerciale, toute utilisation des documents conservés au musée des Tissus, relevant du domaine public ou non, dans

- une publication (y compris académique ou scientifique),
- une production audiovisuelle,
- un service payant,
- une prestation facturée à un tiers,
- un produit dérivé vendu,
- un support à vocation promotionnelle ou commerciale.

*Maison Ronze et Vachon,
Brocatelle, Lyon, présenté à
l'Exposition universelle de
Paris en 1867.
© Lyon musée des Tissus-
Pierre Verrier*



ÉDITION DE LIVRES ET DE PÉRIODIQUES

Les prix sont fixés par image sauf indication contraire, pour un tirage maximum de 4 999 exemplaires et une première édition, excepté pour les procédés immatériels.

Une image utilisée plusieurs fois dans des formats différents sera facturée une seule fois au prix le plus élevé.

Majoration

- Diffusion dans plusieurs pays : + 50 %
- Nombre d'exemplaires :
 - De 5 000 à 9 999 : +10 %
 - De 10 000 à 30 000 : + 20 %
 - Au-delà de 30 000 : + 50 %

Minoration

- utilisation de plusieurs images dans un même projet
 - de 5 à 9 : - 10 %
 - de 20 à 29 : - 20 %
 - à partir de 30 : - 50 %
- réimpression ou réédition: - 50 %
- publications culturelles et catalogues d'exposition : - 30 %
- publications académiques et scientifiques vendues : - 70 %.

Sont considérées comme publications académiques et scientifiques, les publications des chercheurs réalisées dans le cadre de leurs activités et leurs travaux de recherches universitaires, les étudiants éditant ou faisant éditer leurs thèses universitaires, les membres des sociétés savantes dans le cadre de leurs activités et de la diffusion de leur support, les membres d'association de recherche et de valorisation de patrimoine (colloques, journées d'études ...), des ouvrages à compte d'auteur.

Support papier ou procédés immatériels

Tarif : page intérieure : 60 € HT
vignette inférieure à 1/8 de page : 30 € HT
couverture : 120 € HT

Support papier et procédés immatériels

Tarif : page intérieure : 80 € HT
vignette inférieure à 1/8 de page : 50 € HT
couverture : 150 € HT

Maison Henry, Livre de prières tissé Lyon, 1886-1887.

© Lyon musée des Tissus-
Pierre Verrier



EXPOSITION CULTURELLE OU COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Les prix sont fixés par image sauf indication contraire, pour la durée de l'exposition.

Majoration

- Diffusion dans plusieurs pays : + 50 %
- Nombre d'exemplaires :
 - De 5 000 à 9 999 : +10 %
 - De 10 000 à 30 000 : + 20 %
 - Au-delà de 30 000 : + 50 %

Minoration

- utilisation de plusieurs images dans un même projet
 - de 5 à 9 : - 10 %
 - de 20 à 29 : - 20 %
 - à partir de 30 : - 50 %

Tarif : Cartel, vitrine, fiche de salle : 30 € HT
Multimédia (borne, audiovisuel, audioguide ...) : 25 € HT
Dépliant et outil pédagogique : 20 € HT
Affiche, bannière, support de communication : 30 € HT
Site du musée (72 dpi) : 15 € HT

WEB ET APPLICATIONS MOBILES

Les prix sont fixés par image sauf indication contraire, pour une durée maximale de 2 ans.

Minoration

- utilisation de plusieurs images dans un même projet
 - de 5 à 9 : - 10 %
 - de 20 à 29 : - 20 %
 - à partir de 30 : - 50 %

Tarif : Application gratuite : 45 € HT
Application payante : 55 € HT
Site personnel : 45 € HT
Site culturel et éducatif: 15 € HT
Site commercial: 110 € HT

Livrable : Image basse définition fournie (72 DPI)

AUDIOVISUEL (FILM-TELEVISION)

Les prix sont fixés par image sauf indication contraire, pour une multidiffusion (5 ans maximum)

Minoration

- utilisation de plusieurs images dans un même projet
 - de 5 à 9 : - 10 %
 - de 20 à 29 : - 20 %
 - à partir de 30 : - 50 %

Tarif : TV (Catch-up-VOD-DVD inclus) : 75 € HT
Webdocumentaire (DVD-VOD inclus) : 75 € HT

VOD-DVD-CD seul : 75 € HT

Cinéma (Tous supports inclus) : 150 € HT

DÉCOR

Les prix sont fixés par image sauf indication contraire.

Minoration

- utilisation de plusieurs images dans un même projet
 - de 5 à 9 : - 10 %
 - de 20 à 29 : - 20 %
 - à partir de 30 : - 50 %

*Félix Savinot, Vues de Lyon,
Paris, 182.*

© Lyon musée des Tissus-
Pierre Verrier

Tarif : Décor d'appartement privé, de théâtre ou de spectacle : 100 € HT
Décor d'hôtel, de stand commercial, de restaurant, de bureau et
de collectivité, d'immeuble, de magasin, vitrophanie, bâche ou
bannière : 150 € HT



PRODUITS DÉRIVÉS

Les prix sont fixés par image sauf indication contraire et par type de support ; la durée des droits est de deux ans.

Sont considérées comme produits dérivés :

- Les images vendues au public : papeterie, calendrier, poster, affiche, carte de vœux, carte postale, magnets, timbres, jeu de cartes, ... ;
- Le conditionnement (packaging) ;
- Toute autre forme de produits dérivés : objets, vêtement et accessoires de mode, textile, ... ;
- Toute publicité et communication commerciale.

Minoration

- utilisation de plusieurs images dans un même projet
 - de 5 à 9 : - 10 %
 - de 20 à 29 : - 20 %
 - à partir de 30 : - 50 %

Tarif : images vendues au public : 100 € HT
conditionnement : 100 € HT
autres produits dérivés : 250 € HT

Pour tout tirage supérieur à 500 exemplaires, une redevance de 10 % sur le chiffre d'affaires public réalisé s'ajoute au règlement du montant affiché à la commande.

Une tarification négociée en fonction de l'économie générale du projet par application d'un pourcentage, plafonnée à 10 % sur le chiffre d'affaires public réalisé, peut être étudiée.

